

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée générale extraordinaire des membres
de l'accréditation Peter Hall de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal,
tenue le 25 novembre 2014 à 17 h

NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DES DÉBATS

01.01 Que Chrystian Barrière assume la présidence des débats de la présente Assemblée d'unité de négociation de Peter Hall.

PROCÉDURES D'ASSEMBLÉES / MODIFICATIONS

01.02 Que L'Assemblée d'unité de négociation de Peter Hall adopte les règles de fonctionnement de ses assemblées avec les modifications apparaissant à l'annexe du document AGP.1415.002, et les applique jusqu'à ce qu'elles soient modifiées par une nouvelle décision de l'Assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.03 Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Nomination de la présidence des débats
2. Procédures d'assemblées / Modifications
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption d'un procès-verbal
5. Contrat d'assurance salaire courte durée

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.04 Que le procès-verbal de la 2^e Assemblée générale extraordinaire d'unité de négociation Peter Hall, tenue le 1^{er} juin 2011, soit adopté, sous réserve d'amendements à faire parvenir à l'Alliance avant le 28 novembre 2014, étant entendu que dans tel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

CONTRAT D'ASSURANCE SALAIRE COURTE DURÉE

01.05 De demander à l'employeur de payer une partie de la prime.

01.06 Que l'Assemblée d'unité de négociation de Peter Hall retienne l'option 3 décrite au document AGP.1415.003 pour l'assurance salaire de courte durée de *La Capitale*, à compter du 1^{er} janvier 2015.

